

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion régulière du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 1^{er} août 2011, 20 h, à la salle de l'O.T.J. de Saint-Omer.

**Présences : MM. Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Absence : M. Jean-Guy Cyr (absence motivée)

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

11-08-269 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ
Et résolu à la majorité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière soit accepté en y ajoutant les points suivants :

- Demande – Vague de cirque (15 au 18 septembre 2011);
- Demande – Défi de hockey 4 sur 4;
- Avis de motion – Règlement 2011-202 concernant les usages dans la zone 275-Ha
- Fermeture de la Promenade des Acadiens (Avenue du Parc) pour la durée du festival Maximum Blues;
- Majoration du salaire – Directeur général par intérim

11-08-270 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU 4 JUILLET 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

QUE le procès-verbal de la réunion régulière qui s'est tenue le 4 juillet 2011 soit adopté, tel que présenté, avec les corrections indiquées aux items 11-07-240.2, 11-07-247.1 et 11-7-247.2 :

Résolution 11-07-240.2 : « Yves Savoie au lieu de Yves Savoir »

Résolution 11-07-247.1 et 11-07-247.2 : Corriger « Il est proposé par M. Normand Parr » aux deux résolutions.

11-08-271 COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2011 ET AU 31 JUILLET 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 30 juin 2011 au montant total de 526 533,71 \$ soit acceptée.

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 31 juillet 2011 au montant total de 660 693,91 \$ soit acceptée **en retenant les factures suivantes :**

- Facture 024735 de la firme CWA pour un montant total de 8 589,95 \$, jusqu'à ce que les travaux soient complétés;

- Facture 312796 de la firme Quincaillerie St-Omer pour un montant total de 1 425,02 \$, jusqu'à ce qu'un crédit soit confirmé.

Je, soussigné, André Allard, trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 30 juin 2011 et 31 juillet 2011.

André Allard, trésorier

11-08-272 DEMANDES DE VARIATION BUDGÉTAIRE :

11-08-272.1 REMPLACEMENT DES FENÊTRES DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

D'approuver les demandes de variation budgétaire ci-dessous afin de financer une partie des coûts de remplacement de fenêtres dans la salle du conseil municipale située au 629, boulevard Perron à Carleton :

- Variation budgétaire au montant de 2 500 \$ au poste budgétaire 02-41400-453;
- Variation budgétaire au montant de 2 500 \$ au poste budgétaire 02-13000-412;
- Variation budgétaire au montant de 2 000 \$ au poste budgétaire 02-45220-643.

11-08-272.2 INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR ET RÉPARATION DU BUREAU DE LA RÉCEPTION AU SERVICE DES LOISIRS

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

D'approuver la demande de variation budgétaire au montant de 3 050 \$, du poste budgétaire 02-19000-522, pour l'achat et l'installation d'un climatiseur ainsi que la réparation du bureau de la réception (CSST) au service des loisirs de l'hôtel de ville.

11-08-273 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RÉUNION DU 12 JUILLET 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme consignées au procès-verbal de la réunion qui s'est tenue le 12 juillet 2011.

11-08-274 ADOPTION DÉFINITIVE – RÈGLEMENT 2011-188 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2009-151 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PLAN D'URBANISME

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal adopte définitivement le règlement 2011-188 abrogeant et remplaçant le règlement 2009-151 concernant l'adoption d'un plan d'urbanisme.

11-08-275 ADOPTION DÉFINITIVE – RÈGLEMENT 2011-189 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-154 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES, LE RÈGLEMENT 2009-156 SUR LE LOTISSEMENT ET LE RÈGLEMENT 2009-155 SUR LE ZONAGE DANS LE BUT DE LES RENDRE CONFORME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal adopte définitivement le règlement 2011-189 modifiant le règlement 2009-154 sur les dérogations mineures, le règlement 2009-156 sur le lotissement et le règlement 2009-155 sur le zonage dans le but de les rendre conforme au schéma d'aménagement.

11-08-276 ADOPTION DÉFINITIVE – RÈGLEMENT 2011-190 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET AUTRES RÈGLES D'URBANISME

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal adopte définitivement le règlement 2011-190 modifiant le règlement de zonage et autres règles d'urbanisme.

11-08-277 ADOPTION DÉFINITIVE – RÈGLEMENT 2011-191 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal adopte définitivement le règlement 2011-191 relatif aux usages conditionnels.

11-08-278 CONSULTATION PUBLIQUE ET ADOPTION DU 2^e PROJET DU RÈGLEMENT 2011-197 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX, DE CONSTRUCTION DE RUE ET DE LOTISSEMENT

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

QUE suite à la consultation publique tenue le 1^{er} août 2011, le conseil municipal adopte le 2^e projet du règlement 2011-197 sur les ententes relatives à des travaux municipaux, de construction de rue et de lotissement.

11-08-279 CONSULTATION PUBLIQUE ET ADOPTION DU 2^e PROJET DU RÈGLEMENT 2011-200 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-155 QUI MODIFIE L'USAGE « MAISON MOBILE ET MAISON UNIMODULAIRE » DANS LA ZONE 227-HA

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE suite à la consultation publique tenue le 1^{er} août 2011, le conseil municipal adopte le 2^e projet du règlement 2011-200 modifiant le règlement de zonage 2009-155 qui modifie l'usage « maison mobile et maison unimodulaire » dans la zone 227-Ha.

**11-08-280 DEMANDE EN DÉROGATION MINEURE – M. PIERRE LANDRY, 93,
RUE DES CIMES À CARLETON**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal accepte la demande en dérogation mineure décrite ci-dessous et soumise par Monsieur Pierre Landry concernant le lot 3 547 395 du cadastre du Québec situé au 93, rue des Cimes à Carleton :

La demande consiste à rendre conforme au règlement de zonage en ce qui concerne la superficie des bâtiments secondaires sur le lot 3 547 395, situé au 93, rue des Cimes. La superficie totale des bâtiments secondaires est actuellement de 213,36 m², alors qu'elle devrait être de 140 m².

**11-08-281 MRC AVIGNON – PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE /
SERVICE RÉGIONALISÉ DE TRANSBORDEMENT**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal autorise la direction générale et le maire, M. Denis Henry, à signer le protocole d'entente intermunicipale concernant un service régionalisé de « transbordement – transport et traitement – tri » des matières recyclables (T-TR-2011) pour une période de cinq (5) ans à compter du 1^{er} octobre 2011 jusqu'au 30 septembre 2016.

**11-08-282 ÉCOMUSÉE TRACADIÈCHE – DEMANDE D'AUTORISATION POUR
L'EMPLACEMENT D'UN PANNEAU**

Ce dossier est reporté ultérieurement suite au décès d'un membre de l'Écomusée Tracadièche.

**11-08-283 GROUPE DE HOCKEY ATLANTIQUE - DEMANDE DE SOUMISSION /
LOCATION DE GLACE**

De l'information est donnée à l'effet que cette demande de soumission doit être déclinée puisque le centre Léopold-Leclerc a déjà été réservé pour un autre événement pendant ces dates.

**11-08-284 ÉCOLE DE HOCKEY – DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE
CHARLES-DUGAS POUR 2011**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal autorise l'utilisation de la salle Charles-Dugas et du Centre Léopold-Leclerc, à titre gratuit, au comité organisateur de l'école de hockey les Albatros AAA de la Baie-des-Chaleurs pour la période du 22 au 26 août 2011.

11-08-285 KARL LEBLANC – FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE la période de probation de monsieur Karl Leblanc au poste de directeur des travaux publics se termine le 30 août 2011.

**11-08-286 EMBAUCHE DE MÉLISSA LÉVESQUE – POSTE DE PRÉPOSÉE À
L'ACCUEIL AU CAMPING MUNICIPAL**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante

Et résolu à la majorité

De procéder à l'embauche de madame Mélissa Lévesque au poste de préposée à l'accueil au camping municipal. Ce poste, saisonnier à temps complet, est basé sur 12 semaines par année, assortie d'une période d'essai de 90 jours, conformément à la convention collective en vigueur.

**11-08-287 EMBAUCHE DE GILBERT CYR – POSTE D'OUVRIER MUNICIPAL
(REMPLACEMENT CONGÉ SANS SOLDE)**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

De procéder à l'embauche de monsieur Gilbert Cyr au poste d'ouvrier municipal (temporaire), principalement au camping municipal. Ce poste de 40 heures par semaine pour remplacement d'un congé sans solde, assortie d'une période d'essai de 90 jours, conformément à la convention collective en vigueur.

11-08-288 REMPLACEMENT – MONSIEUR ANDRÉ ALLARD

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

De procéder à l'embauche de madame Michelyne Leblanc à titre de directrice des services administratifs, trésorière et greffière, à partir du 19 septembre 2011, en raison du départ à la retraite de monsieur André Allard, selon les conditions suivantes :

- 1) 26 semaines à raison de 5 jours par semaine;
- 2) 26 semaines à raison de 4 jours par semaine;
- 3) Salaire annuel de 53 858 \$ basé sur une semaine de 5 jours;
- 4) Salaire : 48 474 \$ (selon l'horaire ci-dessus);
- 5) Comportant 5 semaines de vacances par année et une période de probation d'un an.

**11-08-289 AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE AU
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (MAMROT)**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec contribuera financièrement à la réalisation du projet visant l'embauche d'un chargé de projet, responsable du développement économique, afin de soutenir les démarches pour la conservation de la vocation commerciale du quai de Carleton-sur-Mer;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

D'autoriser messieurs Karl Leblanc, directeur général et greffier par intérim, et Denis Henry, maire, pour la signature du protocole d'entente entre la Ville de Carleton-sur-Mer et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) concernant le versement de l'aide financière au montant de 27 600 \$ accordée via le *Fonds d'aide au développement des territoires*.

11-08-290 RÈGLEMENT 2011-198 – CORRECTION DE L'« ANNEXE 1 »

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

De corriger l' «article 1» du règlement 2011-198 pour qu'il se lise de la manière suivante :

« **ARTICLE 1 :** Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations au montant de 350 000 \$ pour des travaux de resurfaçage sur pavage existant, selon les estimés suivants, tel qu'il appert de l'«annexe 1» joint au présent règlement pour en faire partie intégrante:

- Rang 2 (± 1500 mètres entre les routes Bernard et St-Onge): 205 000 \$ (après taxes)
- Avenue du Phare (± 1050 mètres à l'est du Camping) : 145 000 \$ (après taxes) »

11-08-291 O.M.H. DE CARLETON-ST-OMER :

11-08-291.1 ÉTATS FINANCIERS 2010

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

D'adopter les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Carleton-St-Omer pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

11-08-291.2 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU C.A. DE L'O.M.H. DE CARLETON-ST-OMER

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal nomme les trois (3) personnes ci-dessous comme représentants au sein du C.A. de l'Office municipal d'habitation Carleton-St-Omer pour un mandat de trois (3) ans débutant le 1^{er} juin 2011 :

- M. Lauréat Plante;
- M. Yvon Bujold;
- M. Bertrand Johnson.

11-08-292 GHISLAIN LEBLANC – DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

De refuser la demande de monsieur Ghislain Leblanc, concierge, à l'effet de lui rembourser les frais encourus pour le décapage et le cirage des planchers à la salle Charles-Dugas, ces travaux faisant parties du contrat de service.

11-08-293 ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 2011-201 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-155 SUR LE ZONAGE PAR L'AJOUT DE L'USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ « SERVICE DE GUIDE EN VTT » DANS LA ZONE 136-M

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

QUE le 1^{er} projet de règlement 2011-201 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage spécifiquement autorisé « service de guide en VTT » dans la zone 136-M soit adopté, tel que proposé.

11-08-294 RÉCLAMATION BRIS DE VOITURE – COORDONNATRICE AU SOCCER

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

De valider avec les assurances de Matapédia avant de rembourser un montant de 612,98 \$ pour la vitre fracassée par un ballon au véhicule de l'animatrice en sports et loisirs, lors d'un tournoi de soccer qui s'est déroulé le 17 juillet 2011 à Matapédia.

11-08-295 ACHAT ORDINATEURS PORTABLES ET LOGICIELS

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

De procéder à l'achat de douze (12) ordinateurs portables et logiciels pour les membres du conseil municipal (7) et pour des employés (5) appelés à se déplacer dans l'exécution de leurs fonctions selon les soumissions et courriels reçus sans excéder le montant de 18 500 \$ (taxes incluses).

11-08-296 MAXIMUM BLUES – PERMISSION DE PROLONGATION DES ACTIVITÉS BRUYANTES

Il est PROPOSÉ
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal autorise Festival International Maximum Blues, 19^e édition, à prolonger leurs activités bruyantes jusqu'aux heures suivantes :

- Les jeudi 4 août, samedi 6 août et dimanche 7 août : Jusqu'à 23 h;
- Le vendredi 5 août : Jusqu'à 00 h 30.

11-08-297 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT (2011-203) CONCERNANT UNE ZONE DE NON CONSTRUCTION DANS LES ZONES CONSIDÉRÉES COMME INONDABLES

Monsieur Donald Falardeau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement (2011-203) concernant une zone de non construction dans les zones considérées comme inondables.

11-08-298 DEMANDE D'AUTORISATION – GROUPE NAUTIQUE CHALEURS, COMPÉTITION 13 ET 14 AOÛT 2011 (ÉCOVOILE BAIE-DES-CHALEURS)

CONSIDÉRANT QUE l'organisation de « régates de voile » aura lieu à Carleton-sur-Mer sur le site de l'Écovoile Baie-des-Chaleurs les 13 et 14 août 2011;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

De permettre à Écovoile Baie-des-Chaleurs l'érection d'un chapiteau sur leur site;

D'octroyer à Écovoile Baie-des-Chaleurs un don de 125 \$ pour le coquetel de l'ouverture de la compétition provinciale;

De permettre à Écovoile Baie-des-Chaleurs de faire un feu de grève sur le site de la plage municipale à condition que les critères suivants soient acceptés :

- Que l'activité se termine, au plus tard, à minuit mais que le bruit soit gardé au minimum entre 22 h et minuit;
- Que le feu ait une dimension de 1.5 mètres de haut X 1.5 mètres de large X 1.5 mètres de profondeur et que les débris de ce feu soient ramassés, au plus tard, le lendemain de l'activité pour assurer que le site soit sécuritaire et soit remis dans le même état qu'avant l'activité. Il est par ailleurs entendu que toutes les précautions nécessaires soient prises afin d'éviter qu'un incendie ne se propage, suite à ce feu.

De permettre à Écovoile Baie-des-Chaleurs d'offrir de la nourriture directement sur le site.

11-08-299 DEMANDE D'AUTORISATION LOUIS BUJOLD – INSTALLATION D'APPELANTS POUR LES STERNES

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

De permettre l'installation des appelants de la sterne pierregarin au bout du banc Larocque à la condition que ces appelants soient ramassés pour le 30 septembre 2011.

11-08-300 MANDAT PASCAL ALAIN POUR SIGNER LE PROTOCOLE F.A.D.T. (EMPLOI QUÉBEC)

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE monsieur Pascal Alain, directeur du Service des loisirs, de la culture et du tourisme, soit autorisé à signer le protocole du F.A.D.T. (emploi Québec) pour l'année 2011.

11-08-301 CLÔTURE – RUE CARTIER-CHALEUR

CONSIDÉRANT QUE la ville a entrepris les procédures pour le transfert du lot 3 548 187 qui est une mince bande de terrain entre le 14, rue Tracadièche Est et la rue Cartier-Chaleurs;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 14, rue Tracadièche Est a demandé que la clôture de bois mitoyenne à ces deux terrains soit enlevée;

Il est PROPOSÉ
Et résolu à la majorité

QUE la ville procédera à l'enlèvement de cette clôture de bois lorsque la ville aura complété le transfert de propriété du lot 3 548 187.

11-08-302 DEMANDE – VAGUE DE CIRQUE (15 AU 18 SEPTEMBRE 2011)

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

De permettre à Vague de Cirque d'installer des caravanes et un chapiteau sur le site du Parc Germain-Deslauriers. La Ville de Carleton-sur-Mer ne paiera pas pour les installations ni pour la main-d'œuvre nécessaires pour les besoins techniques du cirque. Le site de la Bordée pourra être utilisé comme site alternatif.

11-08-303 DEMANDE – DÉFI DE HOCKEY 4 SUR 4

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs du tournoi de hockey 4 sur 4 ont demandé une révision des taux de location de la glace pour cet événement qui sera au bénéfice de la Maison des Jeunes de Carleton;

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

QUE le prix de location de la glace soit réduit à 55 \$ / h pour cet événement.

11-08-304 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2011-202 CONCERNANT LES USAGES DANS LA ZONE 275-HA

Monsieur Lauréat Plante donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement modifiant le règlement 2009-155 pour l'ajout de l'usage de maisons mobiles et unimodulaires dans la zone 275-Ha.

11-08-305 FERMETURE DE LA PROMENADE DES ACADIENS (AVENUE DU PARC) POUR LA DURÉE DU FESTIVAL MAXIIMUM BLUES

Il est PROPOSÉ
Et résolu à la majorité

QUE la promenade des acadien soit fermée pour la durée du festival Maximum Blues afin d'éviter la circulation automobile et empêcher les campeurs de s'installer au Parc Germain-Deslauriers.

11-08-306 MAJORATION DE SALAIRE – DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE le salaire du Directeur des Travaux publics soit majoré de 10 % pendant la période où il occupera les fonctions de directeur-général par intérim.

11-08-307 PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Treize (13) personnes ont assistés à la réunion régulière et deux (2) demandes ont été formulées par :

- M. Parent
- Mme Dégarie

11-08-308 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 10, monsieur Lauréat Plante, propose de lever l'assemblée.

Accepté.